

Membre honoraire (1751)
Membre titulaire (1752-1761)
Directeur (1755-1756)

Claude-Marie de Bressey est né à Nancy (Notre-Dame) le 20 mai 1711, fils de Charles-Anne-Nicolas de Bressey, conseiller d'État et chambellan du duc Léopold, et de Philippe-Jeanne-Agnès de Raigecourt. Le 3 août 1722 il est reçu au nombre des gentilshommes élevés dans le collège Mazarin, dit des Quatre Nations, à Paris. En 1734, il est créé chambellan par le duc François III, à la suite de son père décédé. Après la cession des duchés, il reste au service du roi Stanislas qui le nomme commandant de sa compagnie des gardes du corps le 31 décembre 1744. Bressey est probablement officier, peut-être du régiment Royal-Pologne dont Stanislas fut propriétaire. Quoi qu'il en soit, il se trouve auprès de l'armée royale et, le 21 juin 1745, arrive du camp de Tournai pour apporter à Lunéville la nouvelle que la citadelle s'est rendue au Roi. Le 14 juillet suivant, il vient à La Malgrange informer Stanislas de l'avantage remporté le 10 par le lieutenant-général du Chayla sur un corps ennemi et de la prise de Gand. Le 24 février 1746, le roi Stanislas ayant reçu la nouvelle que Bruxelles s'était rendue au maréchal de Saxe, envoie Bressey en faire compliment au Roi. En avril 1747, il est déchargé de son commandement des gardes du corps.

Le comte de Bressey, déjà membre honoraire de la Société royale de Nancy est élu membre titulaire le 14 décembre 1752 et donne son discours de réception le 10 janvier 1753 : « Des avantages qui résultent de l'union des Muses et de la Noblesse ». Il commence par un éloge des membres du bureau puis développe cette pensée que l'homme de lettres est vraiment heureux quand il s'attache à être guidé par la vertu. Bressey prend une part importante aux travaux de l'Académie dont il assure la direction pendant deux années consécutives, du 16 janvier 1755 au 4 février 1757. Dans son discours du 30 janvier 1755, il exhorte ses confrères à l'union :

« Citoyens de la République des Lettres, ce Lycée est notre Patrie. Le fruit de nos veilles, nos connaissances, nos lumières, voilà les Tributs que nous lui devons, mais nous lui devons, sur-tout un amour du bien général, qui ne cède jamais au particulier. Rivaux sans jalousie rapportons tout à sa gloire ; sa gloire sera la nôtre, & nous trouverons dans notre union l'utilité publique, & notre satisfaction particulière »

En sa qualité de directeur, il fait réponse aux récipiendaires Titon du Tillet et Pesselier le 9 mai 1755, répond au discours de Maillebois le 8 juillet 1755. Le 26 novembre 1755, il prononce le « compliment à l'occasion de la statue élevée par Stanislas le Bienfaisant, à Louis le Bien-Aimé ». Il donne encore des discours pour la distribution des prix et la réception de André et Liébault (12 février 1756), de remerciement pour sa seconde élection de directeur (4 mars 1756), la réception du duc de Saint-Aignan (8 mai 1756), celle des frères Bernoulli (20 octobre 1756). Le 3 février 1757, il prononce un « discours sur l'attentat commis en la personne de S.M.T.C. » et, le 21 août 1757, présente deux actes de *Cénie*, comédie de Madame de Graffigny, qu'il a mis en vers.

Lors de la fronde provoquée par la création d'un second vingtième en 1757, Bressey prend parti et soutient l'opposition de la Cour souveraine puis, en février 1759, se rend à Versailles avec le comte de Raigecourt pour défendre les intérêts des Lorrains, ce qui lui vaut la disgrâce du roi Stanislas.

Le comte de Bressey décède à Bains-les-Bains le 15 juin 1761 et est inhumé dans l'église du lieu où se lit son épitaphe. Dès le 18 juin, la Cour souveraine lui rend hommage par l'arrêté suivant :

« Cejourd'hui 18 juin 1761, les Chambres assemblées, étant informées de la mort du Comte de Bressey, considérant que les registres de la Cour sont remplis de monuments qui déposeront à jamais des rares qualités de ce citoyen si distingué par son zèle pour le service du Roy et pour

l'intérêt de ses sujets, qui sont inséparables de ceux du souverain, désirant d'accorder par un juste retour un monument éternel à la mémoire d'un si bon citoyen, ont arrêté que l'estime singulière que la Cour faisait de sa personne, et les regrets qu'elle donne à sa perte, seront consignés dans ses registres par le présent arrêté, pour servir d'encouragement à l'amour du bien public, et de titre d'honneur à la famille du Comte de Bresse, à laquelle il sera remis une expédition en forme du même arrêté, par deux conseillers de la Cour. »

À la Société royale, on est moins empressé. Le 16 février 1762, on évoque la mort de Bresse et on se préoccupe de faire son éloge. Mais, le 23 février, le roi Stanislas fait défense à Solignac de lui faire d'oraison funèbre, ce dont ce dernier informe ses confrères le 16 mars. Cependant, le 8 mai 1762, dans son discours sur l'emploi et l'abus des talents, le Père de Menoux insère un court éloge du comte de Bresse. Évidemment, rien de tout cela ne figure dans les procès-verbaux de la Société et on ne le trouve que dans le Journal de Durival. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II, f° 10, 15-21, 51-77, 226-248, 253-259, 517-524, 459-471, 471-482, 485, 520-524 ; Pierre BOYÉ, « La querelle des vingtièmes en Lorraine. L'exil et le retour de M. de Châteaufort », *Le Pays Lorrain* (1905), p. 409-426, 463-470, (1906), p. 35-43 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴ (31 décembre 1744, 21 juin et 14 juillet 1745, 24 février 1746, 14 avril 1747, 31 mai, 21 août, 12, 13 et 25 septembre, 9 octobre 1758, 16 février, 23 février, 16 mars et 8 mai 1762) ; Abbé Émile HATTON, *La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1793*, thèse d'histoire moderne et contemporaine présentée devant l'Université de Nancy (1952), édition de 2003, p. 350-351 ; LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e édition, t. 4^e, Paris, 1864, p. 52 ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, vol. I (1754), 1, p. 148, III (1755), p. 144-168, IV (1759), p. 130-135, 215-235, 278-288 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. I, f° 20 ; SIMONIN père, *Tables alphabétiques des matières et des noms d'auteur contenus dans les trois premières séries des Mémoires de l'Académie de Stanislas*, Nancy, 1870, p. 14-15.